



PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Martin, le 22 octobre 2023
à 08h05

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MÉTÉO / OURAGAN TAMMY / CP N°7 PASSAGE EN VIGILANCE MULTI PARAMÈTRES

Cette nuit, l'ouragan Tammy est passé à une distance de 70 à 80 km à l'est des îles du Nord. Le système s'éloigne progressivement.

Compte tenu de l'évolution de la situation, le préfet décide la levée de la vigilance rouge cyclone et le maintien des vigilances :

- Jaune pour vents violents ;
- Jaune pour mer dangereuse à la côte;
- Orange pour forte pluie et orage.

Cette dernière présente en effet des risques de forte précipitations en fin de journée et en milieu de nuit, causées par des cellules dispersées et en décalage par rapport au phénomène.

Les aéroports et ports devraient reprendre une activité normale d'ici la fin de la matinée.

VIGILANCE JAUNE MER DANGEREUSE A LA COTE : SOYEZ ATTENTIFS!

Informez-vous de la situation météorologique et soyez particulièrement prudents :

- si vous devez pratiquer des sports à risque en bordure de mer,
- si vos activités de plein air sont situées dans une zone exposée, près des plages, mais aussi et surtout en mer bien entendu.

VIGILANCE JAUNE VENTS VIOLENTS : SOYEZ ATTENTIFS!

Informez-vous de la situation météorologique et soyez particulièrement prudents :

- si vous devez pratiquer des sports à risque en extérieur,
- si vos activités de plein air sont situées dans une zone exposée, sur terre, notamment près des sommets en montagne, près des falaises, comme en mer bien entendu.

VIGILANCE ORANGE FORTES PLUIES/ORAGES : SOYEZ TRES VIGILANTS!

Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez très prudent. Évitez les promenades en montagne et les randonnées en relief.

- Si vous habitez en zone inondable, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-là ou préparez-vous à l'évacuer rapidement.
- En cas d'orage : évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques.
- Ne vous abritez pas dans une zone boisée, tout près de pylônes ou poteaux, ni sous un arbre isolé.